



COMPTE RENDU

du

Conseil de Gestion de l'IGeSA 30 juin 2016

Le Conseil de Gestion est présidé par Madame Chantal Jourdan, Présidente et de Monsieur Jean-Paul BODIN, Secrétaire Général pour l'Administration, ainsi que du nouveau Directeur de l'IGESA, Monsieur Renaud FERRAND.

L'IGESA bénéficie de subventions de l'Etat (Ministère de la Défense) pour mettre en œuvre les actions sociales qui lui sont confiées. Les subventions du ministère de la Défense se sont élevées en 2015 à 59.9 M€.

Les fonds alloués, destinés au paiement de diverses aides sociales et des prêts sociaux, se sont élevés au titre de l'année 2015 à 27.28 M€, soit une augmentation de près de 90 % par rapport à l'exercice précédent. L'essentiel de cet effort s'est porté sur les actions individuelles avec une dotation supplémentaire de plus de 10 M€ principalement sur la ligne des secours, soutien en cas d'absence et aide familiale, répondant ainsi aux spécialités particulières des métiers de la Défense.

Concernant les subventions « action IGESA », les fonds sont destinés au fonctionnement de l'établissement public, le montant octroyé s'est élevé à 32.62 M€ au titre de la LFI 2015 (loi de finance Initiale), en progression de 0.7 M€ par rapport à la LFI 2014.

Les établissements sociaux et, dans une moindre mesure, l'entretien des bâtiments sont les bénéficiaires de cette dotation supplémentaire, confirmant ainsi les axes prioritaires de la politique sociale du ministère de la Défense.

Pour l'exercice 2015, la levée totale de la réserve de précaution ainsi que les augmentations de financement des CAF a permis de faire ressortir un résultat bénéficiaire de 1.4 M€. Sans ces éléments, le résultat serait proche de celui prévu au budget 2015 soit – 2M€.

Le Conseil de gestion a approuvé l'analyse des résultats 2015, le rapport d'activité et les comptes annuels de l'exercice 2015.

Ordre du jour :

Les sujets en délibération étaient principalement axés sur la tarification des établissements.

Centres de Vacances de Jeunes (CVJ) et Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

La tarification résulte de la prise en compte du revenu annuel brut imposable par personne physique (RABIPP) et des taux de réductions tarifaires qui y sont associés.

Les tarifs proposés varient selon les centres, ils ont été regroupés en fonction des critères suivants : âges des enfants accueillis et la nature des activités pratiquées. Ainsi, certains centres n'augmentent pas et d'autres ont une augmentation très sensible de l'ordre de 0.30 cts à 0.40 cts d'euro par jour.

Etablissements familiaux

Il a été proposé une augmentation des tarifs de 1.5 % en pension complète pour la période dite « rouge » (1^{er} juillet au 31 août). Les tarifs hors période rouge peuvent évoluer de manières différenciées et propre à chaque établissement, en fonction des tarifs du secteur concurrentiel.

Les non ressortissants du ministère de la Défense (NR) qui séjournent en établissements familiaux, se voient appliquer une majoration de + 10 % (tarif F), qui peut être relevée jusqu'à + 25% (tarif G) pour certains établissements et sur des périodes bien définies.

Résidences relais Voltaire Descartes Diderot et Raspail

Il a été proposé également une augmentation des tarifs de 1.5 %.

Tarifs pour les résidences : Voltaire, Descartes et Diderot

Année	Mission	Agrément
	Chambre simple	Chambre simple
2016	50.70€	55.50€
2017	51.50€	56.30€
	Chambre double	Chambre double
2016	58.70€	64.10€
2017	59.60€	65.10€

La résidence relais Raspail est dédiée aux séjours de longue durée : stagiaires de l'école de guerre ou célibataires géographiques.

Résidence IGESA Escale Louvois (Toulon) :

La proposition tarifaire est la même que les autres résidences ci-dessus soit 1.5%.

Les tarifs varient suivant le type de chambre : ex : chambre 1 personne 25.40 € et 37.00 € pour une chambre de 2 personnes.

Résidence IGESA CFD Bourges :

Les tarifs sont proposés en augmentation de 1.50 €.

Les tarifs, pour les stagiaires en frais de mission, évoluent suivant le type de chambre demandée, il faut compter 34.50 € pour une chambre simple à 42.50 € pour une chambre double.

Le Conseil de gestion a approuvé à l'unanimité les tarifs 2017 proposés.

Admission en non valeurs de créances irrécouvrables

Ces créances correspondent à des titres exécutoires obtenus par l'IGESA auprès des tribunaux dont le recouvrement judiciaire n'a pu être mené à son terme pour des causes autres que la vigilance et les diligences de l'institution.

Elles concernent essentiellement : les prêts et un centre de santé.

Le Conseil a donc autorisé le directeur de l'IGESA à sortir des comptes la somme de 16 811.43€.

Restauration du centre de formation de la défense de Bourges.

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) de l'IGESA, « objectif 2-4 » diversification et développement d'autres activités, l'institution envisage une reprise éventuelle de la restauration du CFD.

Cette opération ne pourra être engagée qu'une fois les études économiques, confirmant la viabilité de ce projet, auront été réalisées et que le conseil aura délibéré favorablement.

A cet effet, une mission, en accord avec le SCA, a été organisée au mois de juin sur les sujets suivants :

- Mesurer l'état des infrastructures et du matériel
- Travailler sur le concept restauration, la volumétrie et l'organisation.
- Evaluer les charges d'exploitation.
- Appréhender le niveau de tarifs.

Le conseil de gestion a autorisé le directeur général sous réserve que les études économiques démontrent la viabilité économique de ce projet, de reprendre en gestion l'activité de restauration du CFD de Bourges.

Sujets en communication.

Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2015-2019

L'IGESA doit réaliser chaque année un bilan de son exécution, sous forme d'un tableau de bord sur lequel les résultats des indicateurs sont présentés.

Les résultats restent satisfaisants. On note 3 indicateurs en couleur rouge (objectif non atteint), 6 en couleur orange (proche de l'objectif) et 22 en couleur verte (objectif atteint).

Indicateurs ROUGE :

1. Nombre de prêts (acquisition, travaux)

On note une amélioration sensible en 2016 suite à la création du nouveau « prêt travaux » réalisé par le ressortissant.

2. Nombre d'enfants accueillis en CVJ

L'augmentation des tarifs de 2014 a engendré une forte baisse du nombre d'inscrits. Une augmentation du nombre des ventes est espérée au vu de la faible augmentation tarifaire.

3. Evolutions des ventes de séjours (EF et résidences relais) réalisées sur le portail internet IGESA

La baisse d'activité des résidences relais Voltaire et Descartes, entre 2014 et 2015, est principalement liée au climat d'insécurité sur la région parisienne.

Evolution en 2016 du parc des établissements familiaux, des CVJ et Etablissement Sociaux :

	2015	2016
Métropole et FFECSA	1321	1430
Drom Com	105	89
Total	1426	1519

Bilan de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et évolutions prévues pour fin 2016 et en 2017

La DSI de l'IGESA a, pour principale mission, de définir, développer, maintenir et exploiter les moyens informatiques et de télécommunications au profit des utilisateurs (siège et établissements)

Le bilan est positif pour chacun des domaines d'activité, des évolutions sont à réalisées en ce qui concerne, par exemple, l'application du nouveau prêt qui fera l'objet d'un nouveau cahier des charges en intégrant les nouveautés en la matière.

Reprise du village club de SOULAC (33)

Le Conseil de gestion a autorisé, le 18/12/2015, l'IGESA à matérialiser le partenariat avec le CCAS par la signature d'un bail emphytéotique portant sur la mise à disposition du village de SOULAC, pour une durée de 18 ans et 6 mois,

renouvelable une fois à la demande expresse de l'IGESA.

Les délais inhérents au formalisme notarial et aux délais d'obtention des autorisations urbanisme, l'exécution des travaux avant la saison d'été 2017 est compromise, renvoyant à 2018 l'ouverture de ce nouvel établissement.

Reprise en gestion de la résidence Louvois à TOULON

L'IGESA rencontre des difficultés au niveau du plan de charges d'exploitation. Certains dépassements ont été constatés et concernent :

- Une hausse du coût des fluides et de la consommation par rapport aux prévisions entraîne une dépense supplémentaire de 40 K€.
- Une augmentation de charges liée à l'infrastructure de 60 K€ par rapport au budget, 35K€ pour des problèmes de réseau électrique et 25 K€ pour des pannes récurrentes et non prévisibles.

Projet « offre de réductions » auprès de grandes enseignes commerciales

Ce projet répond à une forte demande exprimée par les personnels, en particulier de l'armée de terre. Il consiste à instituer un service s'apparentant à celui rendu par bon nombre de comités d'entreprise, à savoir : l'obtention de réductions auprès des grandes enseignes commerciales à couverture nationale dans les domaines aussi variés que ceux du sport, du secteur alimentaire, de l'ameublement, de l'électroménager, du soutien scolaire, etc... mais également auprès de commerçants locaux.

Ce dispositif permettrait ainsi de développer la notoriété de l'IGESA auprès de la communauté Défense pour accroître sa base de fichiers et répondre encore mieux à sa mission d'opérateur social du ministère. Il permettrait également de développer l'offre actuellement en place sur la page d'accueil d'IGESA et d'élargir son champ d'action dans les services offerts aux ressortissants.

L'objectif de lancement du dispositif est désormais fixé pour début octobre 2016.

Opérations immobilières

Vente d'Agay Binet

Après analyse de différentes offres, l'IGESA a porté son choix sur celle émise par la société ingénierie Gestion Maîtrise pour un montant de 900 000 €.

Résidence Diderot

La quatrième résidence IGESA est ouverte aux ressortissants depuis le 13 juin 2016. Elle est située au 1-3 rue Elisée Reclus sur la commune du Kremlin Bicêtre à 5 mn à pied de la résidence voltaire.

Célébration du 50^{ème} anniversaire de l'IGESA

A l'occasion de ses 50 ans l'IGESA consacre une série de manifestations et d'actions de communication à cet anniversaire. Cette date marquante constitue, pour l'Institution, l'opportunité de rappeler ses savoir-faire et compétences dans ces différents secteurs d'activité.

Il a été inséré dans le catalogue des séjours promotionnels « spécial 50 » spécifiquement conçus dans le cadre de ce 50^{ème} anniversaire, par exemple (nés en 1966, les Mariés de l'année, les noces d'or).... **Profitez-en !!!**

Conclusion

L'IGESA évolue toujours dans un contexte difficile. Les subventions accordées permettent d'amoinrir le déficit budgétaire. Il est donc essentiel que le niveau de la subvention de fonctionnement défini soit préservé et maintenu dans sa totalité.

La population de notre ministère est vieillissante. Les effectifs sont en baisse, les ressortissants ont subi une perte de leur pouvoir d'achat depuis 2010. Tous ces facteurs ne sont pas propices aux prestations servies par l'IGESA. Je reste néanmoins persuadé que l'IGESA saura relever les défis que son ministère de tutelle lui confiera, si tant est que le soutien financier soit à la hauteur des missions éminemment sociales répondant aux besoins des ressortissants.

N'oublions pas que l'IGESA exerce son activité...depuis 50 ans !!!

Monsieur Jacky CHARLOT

Représentant des personnels civils au Conseil de Gestion de l'IGESA



Paris, le 2 août 2016